

L'ADHERENT

DEFINITION ET AVANTAGES

Adhérent Actif

Ils sont, de droit, membres de l'Assemblée Générale avec voix délibérative, ils participent à l'organisation des manifestations dans la vie quotidienne de l'Association, gèrent des projets culturels de celle-ci et assurent les fonctions pour lesquelles l'Association s'est engagée. Ils participent également à la gestion de celle-ci.

- Entrée gratuite aux châteaux tout au long de l'année.

NB : si vous êtes accompagné par un non-adhèrent, le tarif spécial lui sera appliqué.

Adhérent Ami

Ils sont, de droit, membres de l'Assemblée Générale avec voix délibérative, ils sont les ambassadeurs de l'Association et des châteaux de Champs-sur-Marne et de Jossigny. Ils veillent notamment à la promotion des activités proposées par l'Association, les châteaux et les partenaires extérieurs avec qui l'Association a passé un accord de partenariat.

- Entrée gratuite aux châteaux tout au long de l'année.

NB : si vous êtes accompagné par un non-adhèrent, le tarif spécial lui sera appliqué.

Adhérent Bénévole

L'adhérent bénévole aide occasionnellement l'Association lors des différentes manifestations.

Ils sont, de droit, membres de l'Assemblée Générale avec voix délibérative. Ils sont les ambassadeurs de l'Association et des châteaux de Champs-sur-Marne et de Jossigny. Ils veillent notamment à la promotion des activités proposées par l'Association, les châteaux et les partenaires extérieurs avec qui l'Association a passé un accord de partenariat.

- Entrée gratuite aux châteaux tout au long de l'année.

NB : si vous êtes accompagné par un non-adhèrent, le tarif spécial lui sera appliqué.

Les frais d'assurance et de gestion des adhérents sont exponentiels au nombre. L'Association n'a pas les fonds nécessaires pour prendre en charge la carte électronique, l'assurance et la gestion pour les adhérents bénévoles ou jeunes, d'où la cotisation de 12 €.

Adhèrent Jeunes (18-25 ans)

Même définition que les membres actifs ou amis selon le choix effectué.

Avantages communs à tous les adhérents (Dès que la crise sanitaire nous le permettra)

- Lors des expositions, une visite « spécial adhèrent » sera organisée en présence de l'artiste, suivie d'un vernissage offert par l'Association.

- Tarif négocié sur certaines manifestations organisées par des partenaires extérieurs.

- Participation au Tarif « **ADHÉRENT** » sur de nombreuses visites ou voyages que nous allons organiser avec nos partenaires Amis des autres châteaux et musées. Lors de ces voyages, nous serons reçus par les associations des Amis qui organiseront pour nous la visite.

- Participation à des micro-manifestations (au prix négocié) destinées aux adhérents, leurs invités et les détenteurs de la carte activités éditée par l'Association.

Nous étofferons, ensemble, le programme 2021, que nous espérons, sans contraintes sanitaires.

Merci à tous.